

20 mars 2013 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la communauté juive en France, l'antisémitisme et sur Israël, à Paris le 20 mars 2013.

Monsieur le Président du CRIF, cher Richard PRASQUIER,  
Mesdames et Messieurs,

Le dîner du CRIF -cest le 28ème- est un rendez-vous précieux pour la République. Car ce dîner réunit la communauté juive, mais aussi les plus hautes institutions, représentées par les présidents de l'Assemblée nationale, du Sénat et les présidents des groupes parlementaires, les principaux partis - même quand ils se sont séparés l'après-midi et les représentants de tout le pays, et notamment des cultes, tous ensemble présents ce soir.

Le dîner du CRIF est donc un moment rare, il y en a peu dans notre République, un moment de partage, un moment d'interpellation, mais aussi un moment de confiance -confiance réciproque, confiance dans la France, confiance dans la République.

Monsieur le Président, vous avez rappelé le lien entre la France et la communauté juive. C'est un lien qui remonte au plus haut Moyen-Âge et qui fut scellé par la Révolution française. C'est en effet sous la Constituante, le 27 septembre 1791, que les Juifs, pour la première fois en Europe, sont devenus des citoyens. Persécutés pendant des siècles, ils accueillirent avec bonheur, sans trop y croire, cette déclaration -et je veux la citer : « L'Assemblée nationale révoque tous arguments, réserves et exceptions insérés dans les précédents décrets, relatifs aux individus juifs. »

Ce fut le début d'une longue histoire, celle du judaïsme dans la République. Une histoire marquée par de grandes figures.

J'en retiendrai quelques-unes.

Edmond FLEG, le philosophe, qui sut dire le lien essentiel entre l'universalisme juif et l'universalisme républicain, entre le peuple des Droits de l'Homme et le peuple des Dix Commandements.

Jules ISAAC, ce grand professeur, qui, à travers les manuels « MALET-ISAAC », enseigna à des générations de colégiens français le récit de leur propre pays. Et il le faisait comme républicain, comme citoyen.

René CASSIN, vice-président du Conseil d'Etat, auteur de la déclaration universelle des droits de l'Homme, prix Nobel de la Paix, qui fut pendant trente ans le président de l'Alliance israélite universelle -cette institution dédiée à la diffusion, à la fois de la culture juive et de la langue française.

J'aurais pu en citer d'autres, je pense à Jean ZAY. Mais je veux citer Simone VEIL, dont la vie témoigne d'un attachement irréductible à la France, mais aussi des souffrances dont notre pays n'a pas su la protéger.

Car cette histoire des Juifs en France, connut aussi ses moments de fracture. Il y eut à la fin du 19ème siècle l'affaire DREYFUS et l'hystérie antisémite à laquelle elle avait donné lieu. Mais c'est précisément parce que la République avait gagné, parce que la liberté avait triomphé, parce que le droit avait prévalu, que, en Lituanie, le père d'Emmanuel LEVINAS put s'adresser ainsi à ses enfants à propos de l'affaire DREYFUS : « un pays où l'on se déchire sur le sort d'un petit capitaine juif est un pays où il faut aller sans attendre ». et beaucoup sont venus ici. en France.

je n'ai pas pu le faire dans ce pays, et c'est pour ça que je suis en France.

Cette confiance, néanmoins, allait être trahie en 1940. Ce fut le statut des Juifs, puis, la déportation de 76 000 Juifs de France avec la complicité active de l'Etat français. Je l'ai rappelé, et avant moi, ce fut le président Jacques CHIRAC.

Je l'ai rappelé le 22 juillet dernier sur les lieux mêmes de la rafle du Vel d'Hiv. La France, il y a 70 ans, manqua à sa parole et à sa grandeur. Mais l'honneur fut sauvé aussi par la France, la France de la Résistance, la France des Justes, la France des anonymes qui, sans même mesurer leur propre héroïsme, tendirent la main aux innocents. Ils en souviennent.

Mais d'autres blessures allaient suivre, rendues encore plus insupportables par le souvenir de la Shoah. Monsieur le Président, vous en avez évoqué quelques-unes, et c'est toujours cruel, c'est toujours douloureux d'entendre ces faits : l'attentat de la rue Copernic, le 3 octobre 1980, quand une bombe tua quatre personnes, un vendredi soir, devant une synagogue, pendant l'office du Shabbat et, aussi, le 9 août 1982, la rue des Rosiers, qui coûta la vie à six personnes et puis d'autres encore, et d'autres encore. Et je pense au supplice infligé à Ilan HALIMI, enlevé et torturé à mort dans la région parisienne, en février 2006 parce qu'il était juif. A chaque fois, nous avons espéré que cette liste sinistre était close, et de dîner du CRIF en dîner du CRIF, tous ceux qui mont précédé à cette tribune avaient dû vous dire que c'était la dernière fois, que cela ne se reproduirait plus, que nous serions vigilants. Ils étaient sincères et ils ont tout fait pour que cette fatalité ne se reproduise pas.

Jusqu'à ce 19 mars 2012, à Toulouse, à l'école Ozar Hatorah, où MERAH tua le rabbin Jonathan SANDLER, ses fils, Gabriel et Arié, Myriam MONSONEGO, la fille du directeur de l'école. Ce jour-là, le président Nicolas SARKOZY s'était immédiatement rendu sur place, au nom de toute la France. Le soir même, nous nous étions retrouvés, nous les responsables politiques - nous étions en pleine campagne présidentielle - à la synagogue Notre-Dame-de-Nazareth. Nous étions ensemble pour prendre les mêmes engagements, pour exprimer la même douleur, partager la même compassion.

Le 1er novembre dernier, j'ai tenu à accueillir Benjamin NETANYAHU sur les lieux mêmes où s'était produite cette barbarie. Nous nous sommes exprimés, l'un et l'autre, parce que nous étions concernés, la France et Israël. Et dimanche, j'ai présidé, un an après, une cérémonie à la mémoire des victimes, de toutes les victimes. C'est pourquoi nous avons associé nos soldats, Imad IBN-ZIATEN, Mohamed LEGOUAD, Abel CHENNOUF, assassinés lâchement par le même terroriste, parce qu'ils étaient des soldats français.

Pour la communauté juive comme pour la République tout entière, il y a et il y aura un avant et un après Toulouse. C'est pourquoi j'ai voulu que soient tirées toutes les leçons de cette tragédie. Le gouvernement a renforcé, partout où c'était nécessaire, la sécurité de la communauté juive, ses lieux de culte, ses centres d'études, ses écoles. 500 bâtiments font l'objet de mesures. C'est la responsabilité de l'Etat, du ministre de l'Intérieur. La République est garante de la liberté de conscience, et donc du libre exercice des cultes.

Mais cette phrase m'est revenue à l'esprit, je l'ai entendue à l'école de Toulouse, prononcée par des parents et même par des enfants : « Comment admettre qu'au début du 21ème siècle, la police soit conduite à protéger des écoles, comment supporter l'idée que des enfants puissent redouter de se rendre à l'école et des parents de les y envoyer ? ». Je vous le dis ici, la République sera en paix avec elle-même lorsque cette peur-là aura définitivement disparu.

Depuis dix mois, mais c'était vrai avant, les services de police, sous l'autorité de la justice, ont démantelé plusieurs groupes terroristes, comme à Sarcelles, à Torcy, et très récemment à Marignane. Pas n'importe quels groupes terroristes : certains avaient déjà frappé, d'autres se préparaient à passer à l'acte. D'où notre vigilance, d'où le rôle qui est confié aux services de renseignement. Raison de plus pour qu'ils puissent être efficaces de les réorganiser. Ce qui fut fait par le ministre de l'Intérieur par la coordination entre la direction centrale et les services territoriaux, la création d'une véritable inspection interne, l'amélioration du partage de l'information, et de la relation entre la justice et la police.

Tout cela paraît évident. Faut-il encore s'en assurer, que rien ne soit perdu, qu'aucun renseignement ne soit oublié, qu'aucune piste ne soit écartée. Une loi a été également adoptée, à

lunanimité, ce qui est le meilleur des signaux que nous puissions envoyer. Cette loi permet de poursuivre et de condamner en France ceux de nos ressortissants qui, à l'étranger, se livrent à des entraînements ou même à des actes terroristes.

De la même manière, cette loi permet l'accès des services de renseignements à toutes les données techniques qui sont recueillies lors de l'accès à Internet. Mais il y a une autre leçon de Toulouse, Monsieur le Président. Vous l'avez évoquée ce soir - nous la connaissons, mais elle s'est rappelée à nous de façon terrible. Cette leçon tient en quelques mots : l'horreur ne décourage pas la haine. Depuis un an, après Toulouse, les actes antisémites n'ont pas cessé. Les chiffres sont implacables, ils ont été rappelés par le Président, et en plus, ils sous-estiment la réalité. Toutes les victimes ne déposent pas plainte, et certaines plaintes sont classées sans suite. Alors, les procédures vont être simplifiées, avec la possibilité d'un dépôt de plainte sans constitution de partie civile, pour les injures, les diffamations, les provocations racistes et antisémites. Madame la Garde des sceaux prépare dans ce sens une circulaire pénale, car nous serons sans faiblesse. L'antisémitisme n'est pas seulement la haine des Juifs, c'est déjà son objet essentiel et l'antisémitisme, c'est la détestation de la France, de ce qu'elle représente : la France, patrie des Droits de l'Homme, la France qui a inscrit dans sa devise le mot « fraternité ». C'est pourquoi notre réponse doit être celle de la France. C'est cet esprit-là qui doit inspirer nos lois et nos actes dans la formation des fonctionnaires, dans la culture de nos concitoyens, dans l'éducation de nos enfants.

L'éducation, c'est la mémoire, 70 ans après la Shoah, rien ne doit être oublié. Ce crime unique dans l'histoire ne peut être comparé à aucun autre. La Shoah doit pouvoir être enseignée partout, dans tous les collèges, dans tous les lycées de France, dans nos villes, dans nos villages, dans nos cités, dans nos banlieues. Ce n'est pas un enseignement à option, que les maîtres hésiteraient à professer dans certaines circonstances ou devant certains élèves. C'est dans le programme, non pas pour infliger, mais pour éclairer, pour faire en sorte que chacun comprenne bien ce que signifie ce crime contre l'humanité et ce qu'a été ce génocide.

L'éducation, c'est aussi la transmission des repères, et c'est le sens de l'enseignement de la morale laïque, que le ministre de l'Éducation nationale a proposé et instituera tout au long du parcours scolaire. Ceux qui sourient à l'idée de cet enseignement ont bien tort. Il ne s'agit pas de faire la morale ou d'enseigner une morale, mais tout simplement de rappeler ce que signifient les principes de la République, la laïcité, les repères, les disciplines, les règles que nous devons respecter dans toute société organisée. À force d'ignorer le rappel de ces règles, elles ne sont plus considérées comme des règles, comme des normes, qui s'imposent à tous.

Mais notre vigilance doit aller au-delà de la surveillance que nous pouvions faire sur les agissements de certains groupes ou de ce qui peut se passer dans tel ou tel quartier. Aujourd'hui, c'est sur Internet que nous devons porter toute notre attention. Internet, cet univers virtuel, gage de toutes les libertés, où tout peut s'écrire, où toutes les rumeurs seraient vraies, où toutes les images circulent et où la haine peut sans contrainte se glisser, se répandre, puisque toutes les opinions se valent, puisque tout peut s'écrire, puisque tout peut se voir. Nous avons vu, hélas, la diffusion de tweets oh !, le mot peut paraître gentil - de tweets antisémites, qui se sont multipliés à l'automne dernier.

Il a donc été demandé aux réseaux sociaux de retirer ces messages racistes et antisémites, dès qu'ils sont signalés par une association. Mais il a fallu aller plus loin, saisir les tribunaux, qui ont enjoint les réseaux sociaux de transmettre les données permettant d'identifier les auteurs de ces messages. Parce que c'est trop simple, parce qu'on peut se maquiller, on peut se masquer, on peut emprunter des noms de circonstance pour proférer ces insultes. La Garde des sceaux, là encore, se chargera de faire exécuter ces jugements, parce qu'il ne peut pas y avoir d'impunité pour les auteurs racistes et antisémites. Ils doivent savoir, si ma voix peut aller jusqu'à eux, qu'ils seront poursuivis et condamnés pour leurs agissements.

Lutter, lutter sans relâche contre le rejet des autres, contre tous les racismes, contre toutes les intolérances, vous l'avez dit, Monsieur le Président, c'est le devoir de tout républicain. C'est le devoir aussi d'un pays digne de lui-même.

Mais combattre toutes les haines, ce n'est pas les contondre. L'antisémitisme est une haine très particulière, qui plonge loin dans l'histoire, qui s'est toujours nourrie de mythes, qui s'est animée de passions à force de fables et de mensonges.

L'antisémitisme a pris au cours des décennies bien des formes. Celles d'hier n'ont pas disparu, vous les avez rappelées. D'autres ont pris une dimension nouvelle, avec l'islamisme radical. L'antisémitisme ne se réduit pas à lui et l'islamisme radical ne se réduit pas à l'antisémitisme. Mais cette menace existe et nous devons l'affronter.

Cet extrémisme n'est pas l'islam, il dévoie et il pervertit l'islam. Les musulmans en sont les victimes, ils souffrent de voir leur foi, leurs textes sacrés, leurs traditions, ainsi atteintes, ainsi souillées, ils souffrent aussi des confusions, des amalgames, des caricatures qui renforcent encore les discriminations.

Je salue les responsables du culte musulman qui sont ici ce soir. Leur présence a un sens, elle a une portée qui va bien au-delà de ce lieu. Ils participent, au sein de la République, à la lutte contre l'extrémisme et ils doivent le faire sans crainte.

Je les remercie d'avoir soutenu, dès le premier jour, la décision que j'ai prise d'intervenir au Mali au nom de la France.

Ce qui était en jeu, c'était l'intégrité d'un pays qui risquait d'être submergé par des groupes terroristes - pays, je le rappelle, musulman à 90% - où les femmes étaient soumises à une loi qui n'était pas la leur, où les monuments sacrés étaient profanés et où la population demandait qu'on lui vienne en aide contre ces groupes terroristes extrémistes. Mais il ne s'agissait pas simplement du Mali, mais de toute l'Afrique de l'ouest et, hélas, les événements récents nous ont donné raison. Notre intervention a permis d'obtenir en deux mois des résultats importants : l'offensive des groupes terroristes a été arrêtée, les villes reconquises. Dans la dernière phase, où nous sommes, la quasi-totalité du territoire sera revenue à la souveraineté du Mali dans quelques jours. Je salue le courage de nos soldats. Comme vous, Monsieur le Président, je rends hommage à ces cinq militaires tués au combat, morts pour la plus juste des causes, la liberté, morts pour la France. Je pense aussi à nos otages : tout doit être fait pour les libérer.

Mais il y a une leçon, une autre, qu'il nous convient de tirer de tout ce que je viens de dire : c'est que les peuples libres ne sont jamais des peuples faibles.

Et cette leçon, elle doit valoir pour la France. C'est en étant forte qu'elle sera respectée, c'est en ne renonçant jamais à ses valeurs et à ses principes qu'elle pourra garder son influence. C'est en disant le droit et en le faisant respecter qu'elle pourra être regardée encore comme une puissance. Cette leçon un pays libre ne doit jamais être un pays faible vaut partout dans le monde.

Je sais que vos regards se tournent vers Israël. Ce pays porte le nom d'un peuple trop longtemps persécuté. Il a ressuscité l'hébreu, qui était une langue endormie depuis 2 000 ans. Il a été créé au lendemain du génocide pour accueillir tous les Juifs, d'où qu'ils viennent, qui avaient eu à souffrir de ce qu'ils sont. Votre attachement à Israël n'a pas à être expliqué, justifié. Il est légitime. Et il ne date pas d'aujourd'hui ou des dernières années. J'ai retrouvé ce que disait Léon BLUM, avant de mourir, en 1950 : « Juif français, disait-il, ne parlant que la langue de mon pays, nourri principalement de sa culture, je participe cependant à l'effort admirable, miraculeusement transporté du rêve à la réalité, qui assure désormais une patrie digne, également libre à tous les Juifs qui n'ont pas eu, comme moi, la bonne fortune de la trouver dans leur pays natal. » Cette phrase n'a pas tout à fait perdu de son actualité.

Aujourd'hui, pour Israël, le grand défi, le seul - les autres ayant été accomplis et réalisés - le seul défi, c'est la paix. Elle passe par la reconnaissance et le respect de la souveraineté et de la sécurité de chacun. Tous les peuples ont le droit de disposer d'eux-mêmes. Le peuple palestinien a longtemps attendu. Il est temps qu'existe aux côtés d'Israël un Etat palestinien. C'est l'intérêt même d'Israël, tant que la Palestine n'aura pas de frontières reconnues, Israël n'en aura pas non plus. Dès lors - c'est la position de la France constante qui est exprimée à travers moi, comme elle l'a été par d'autres - une paix durable ne pourra provenir que d'un accord juste et négocié entre Israéliens et Palestiniens, avec le soutien de la communauté internationale. Dès lors que la seule solution est celle des deux Etats voisins et souverains vivant en sécurité dans leurs frontières, rien ne doit être fait qui aille contre cet objectif. C'est la position de la France.

ne doit être fait qu'avec contre ces objectifs, c'est la position de la France.

J'ai eu l'occasion de recevoir ces derniers mois le président de l'autorité palestinienne, Mahmoud ABBAS, le Premier ministre d'Israël, Benjamin NETANYAHU, et, il y a deux semaines, le président Shimon PERES. A tous, j'ai tenu le même langage, celui de la confiance et de la responsabilité. A chacun de prendre maintenant sa part des décisions courageuses. Car tant qu'il n'y aura pas la paix, il y aura toujours ces craintes, ces inquiétudes, ces interrogations. Je sais que c'est difficile, il ne doit pas y avoir de préalable, ni d'un côté ni de l'autre. Une opportunité, avec la constitution du nouveau gouvernement israélien, est saisie par la communauté internationale. Je souhaite qu'il puisse y avoir une traduction dans les semaines qui viennent. Mais la paix ne se limite pas à l'enjeu israélo-palestinien, car c'est tout le Moyen-Orient qui est en cause. Je veux ici vous dire quelles sont nos positions au-delà de nos préoccupations. La France est d'abord attentive à la situation au Liban, où les religions et communautés cohabitent - mais avec le souvenir des déchirements qui ne sont pas si loin - et où les pressions s'exercent de l'extérieur avec la Syrie, et de l'intérieur, avec le Hezbollah dont les liens avec la Syrie et l'Iran sont établis et même revendiqués.

Je vous ai entendu, Monsieur le Président. Les autorités bulgares ont dit, et elles doivent le confirmer, qu'elles avaient les preuves de l'implication des membres du Hezbollah dans l'odieux attentat de Bourgas, qui a visé des touristes israéliens en juillet dernier. Je le dis ici, l'Europe doit être prête à en tirer toutes les conclusions.

Je comprends aussi les interrogations qui inspirent les changements en cours dans les pays arabes de la région. Les révolutions de 2011 se prolongent et elles ont soulevé des promesses - qui n'ont pas disparu - mais suscitent aujourd'hui des craintes qui peuvent se renforcer. Je pense aux incertitudes en Egypte, aux difficultés de la Libye avec des armes qui circulent.

Mais c'est en Syrie que nous devons porter bien plus que notre regard trop souvent détourné. Nous devons porter bien plus qu'une compassion ou qu'une condamnation de circonstance. Bachar EL-ASSAD mène une guerre contre son propre peuple 70 000 victimes en deux ans. Cette guerre est terrible pour les populations civiles mais aussi pour les voisins, avec des réfugiés en grand nombre, avec, pour le Liban, le risque d'une contagion. Puis il y a ces armes chimiques qui sont présentes en Syrie. Dès lors, la poursuite de la guerre ne profite qu'à deux camps : Bachar EL-ASSAD pour se maintenir et les groupes extrémistes pour utiliser le malheur, le désarroi, l'absence de transition politique, pour utiliser leurs forces à des fins de chaos. Il est donc urgent qu'il y ait une solution politique en Syrie, mais il n'y en aura que s'il y a aussi une pression militaire. C'est pourquoi la France veut renforcer l'alternative politique, a reconnu la coalition, lui porte une aide matérielle, humanitaire et - si les conditions sont réunies - militaires dans le cadre européen. Mais je veux, ici, mettre en garde. S'il n'y a pas de solution dans les prochains mois, alors il y aura une escalade dont tous les pays de la région auront à connaître les conséquences.

J'entends bien la plus lourde des menaces, mais elle n'est pas sans lien avec la précédente, car ce sont les mêmes esprits et les mêmes forces qui sont à l'œuvre. La menace principale pour la sécurité d'Israël - pas seulement d'ailleurs, pour la sécurité d'Israël : pour la sécurité de la région, pour la sécurité du monde - c'est le nucléaire iranien. Les autorités de ce pays multiplient les déclarations appelant à la disparition, à la destruction d'Israël. Ce dessein revendiqué, associé à la volonté affichée de poursuivre un programme nucléaire, hors de tout contrôle international, est donc une menace majeure. Il ne peut pas être question que l'Iran accède à l'arme atomique. La France prendra donc ses responsabilités pour que la pression continue, les sanctions soient aggravées, afin que les dirigeants iraniens se conforment à leurs engagements internationaux, aux résolutions du Conseil de sécurité. Là encore, que les Iraniens ou plutôt les autorités iraniennes - faisons la distinction - ne comptent pas sur la faiblesse supposée de leurs interlocuteurs. La France assumera ses devoirs et elle ne manquera pas à sa parole.

Voilà, Mesdames et Messieurs ce que je voulais vous dire pour ce 28<sup>ème</sup> dîner du CRIF, le premier que j'ai l'honneur de présider, si je peux dire - car vous avez un Président, et je ne me permettrais pas de rentrer dans ce processus qui est en cours, je suis contre le cumul des mandats, et puis, je ne remplis pas non plus toutes les conditions !

Mais je voulais, à travers ce premier discours devant vous, à la fois, vous dire ce que je pensais

de la relation exceptionnelle entre les Juifs de France et la République, et aussi ce qu'était la position de la France par rapport à la paix entre Israël et les Palestiniens, par rapport aux menaces & que vous sachiez bien quelles sont pour nous les lignes de force ou les lignes qu'il convient de ne pas franchir.

C'est la marque du respect que je porte au CRIF.

Vous allez célébrer son 70<sup>ème</sup> anniversaire dans les prochains mois. Je veux donc souligner le rôle de cette institution, dans la République. Vous représentez les institutions juives de France vous êtes donc un interlocuteur constructif pour les pouvoirs publics. Je n'ai pas dit facile, j'ai dit constructif ! Et puisque je n'ai pas dit facile, je salue Richard PRASQUIER qui quittera ses fonctions au mois de mai. C'est un mois terrible, où on peut arriver et aussi partir. Je le remercie donc d'avoir été tout au long de ses six années de présidence une voix exigeante, une voix claire, une voix forte, de la communauté juive sûrement, mais aussi de la République. Je lui adresse tous mes vœux pour la poursuite de ses engagements, car il en aura d'autres, au service des causes qui lui sont chères, et notamment celle qui a fait l'unité de sa vie : la mémoire.

La mémoire, celle de la souffrance mais aussi de l'espérance juive. La souffrance et l'espérance, vous l'avez une nouvelle fois illustré, c'est celle de l'humanité, c'est celle qui fait que la vie est plus forte que tout le reste, qu'il y a une suite, qu'il y a une marche, qu'il y a un progrès, et que la France est capable de tout surmonter, si elle sait se réunir, comme on le fait ce soir, au moins pour un dîner.

Mais nous devons nous réunir - pas simplement nous rassembler, parce qu'il y aurait péril- non ! nous rassembler sur ce qui nous paraît être l'essentiel : qu'est-ce qui fait que la France a encore une parole à prononcer, un rôle à jouer, une influence à exercer, une économie à promouvoir, une langue à défendre, des valeurs à faire respecter ? Oui, c'est cela la France ! Et c'est pourquoi vous vous sentez profondément citoyens de la République.

Toutes les identités, toutes les trames singulières, toutes les histoires personnelles, toutes les mémoires blessées qui composent la conscience nationale appartiennent solidairement à la France.

La France est faite de toutes ces influences mêlées, des immigrations successives, des innombrables apports particuliers, dont chacun peut être considéré comme irremplaçable. Parmi ces apports, il y a celui des Français juifs, ces « enfants d'Abraham et de Marianne », héritiers d'une parole et d'une tradition, qui n'ont jamais cessé de faire à leur patrie le don loyal de leurs talents.

Vous avez, vos parents, et vous-mêmes, défendu chaque fois la patrie quand elle était menacée. Vous avez donné le meilleur de vous-même et vous continuez de le faire. Vous avez participé à tant de choses, réalisé tant de réussites culturelles, économiques, médicales ! Vous avez contribué, quelle que soit votre place, à la prospérité de notre pays. Vous l'avez fait sans jamais oublier les racines profondes qui vous rattachent au judaïsme. Alors je vous le dis, comme je le dirai à d'autres : notre pays a besoin de tous, de tous ses enfants, de tous ses citoyens, de tous ses talents. Sans vous, la France ne serait pas la France, mais avec vous, et avec tous, la France sera plus grande encore. Merci.